



Balcó dels Aspres

MAIRIE D'OMS

Bulletin d'Informations Municipales

Avril 2026

Chers Ulmien·nes, votre participation lors des dernières élections témoigne de la vitalité de notre démocratie locale. Merci pour cet engagement qui honore notre commune.

La nouvelle équipe est à l'œuvre pour préparer le budget et les projets à venir. En 2026, notre priorité sera de mieux vous informer et de permettre l'implication de chacun, pour que tous les Ulmiens se sentent acteurs du développement de notre ville.

Cédric Moisset, Maire d'Oms

Élections municipales 2026

Le 15 mars, les élections municipales ont mobilisé 261 votants sur 324 inscrits (80,6%).

- 63,2 % pour « Oms : petit village, grandes valeurs », élue avec 9 sièges ;
- 36,8 % pour « Écouter, parler, agir », 2 sièges.

Le 22 mars, le conseil municipal a élu le maire et ses 3 adjoints à l'unanimité.

Le conseil municipal se compose à ce jour de :

Oms : petit village, grandes valeurs

Cédric Moisset : Maire,

Paul Bahaderian : 1^{er} adjoint,

Anne Petitpas : 2^{ème} adjointe,

Olivier Merieau-Hazemann : 3^{ème} adjoint,

Annie Fajal, Annabelle Leblon, Baptiste Clarimont, Klaus Schäfer, Phyllis Hoogeveen : conseillers municipaux

Écouter, parler, agir

Patrick Géricault, Patrick Baudoin :
conseillers municipaux



Photo : L'Indépendant / Éric Plouvin

La réserve communale d'Oms, maillon essentiel de la sécurité

Créée en 2017, la réserve communale de sécurité civile d'Oms (RCSC) est devenue un acteur essentiel de la vie du village, prête à intervenir toute l'année en cas de catastrophe. Chaque été, le risque de feux de végétation demande une vigilance particulière.

Grâce à l'engagement de ses bénévoles elle assure information, prévention en lien avec les pompiers et appui à l'Office National des Forêts et la Gendarmerie nationale.

Durant la période estivale, cette mobilisation s'élargit aux communes de Calmeilles, Taillet et Reynès pour former la Réserve Intercommunale de Sécurité Civile (RISC), renforçant l'efficacité de la surveillance.

La municipalité remercie chaleureusement les bénévoles pour leur engagement et souhaite la bienvenue aux nouveaux volontaires : Joffrey Cauet, Florence Chambournier, Christophe Gatounes, Phyllis Hoogeveen, Michel Malhomme, Éric Taine, Thys Van der Molen, ainsi que nos voisins Christophe Beuvry de Calmeilles et Hervé Beaudou, Antoine Ruiz et Gael Tomasin de Reynès.

Enfin, rappelons que chacun a un rôle à jouer : vigilance, respect des consignes et comportements responsables restent nos meilleurs alliés pour prévenir les incendies.

Ensemble, restons attentifs et solidaires pour préserver notre village.

Contact : securite-civile@oms.fr

Avril : le moment clé pour piéger les frelons asiatiques



Le frelon asiatique sort d'hibernation dès le printemps. En avril, les reines fondatrices cherchent à créer leur nid : c'est à ce moment précis qu'il faut agir.

Quand installer les pièges ?

- Mars – Juin (période des reines fondatrices).

Où les placer ?

- Hauteur : 1 à 2 m.
- Exposé au soleil du matin.
- Bordure de haie, massifs de fleurs ou arbres en fleurs.
- Proche d'un point d'eau.

Quel appât utiliser ?

- Mélange sucré et alcoolisé (ex : bière brune + sirop + vin blanc)
- Le vin blanc aide à repousser les abeilles

Entretien des pièges

- Vérifier deux fois par semaine.
- Remplacer l'appât tous les 8-10 jours.
- Vider avant saturation.

Attention à la biodiversité

Utiliser des pièges sélectifs (modèles spécifiques ou trous adaptés) pour ne pas piéger les abeilles et autres pollinisateurs essentiels !



INFO MAIRIE

Réunion publique le Dimanche 12 avril

Dimanche 12 avril se tiendra notre première réunion d'information citoyenne, de 10h à midi à la salle des fêtes.

Programme

Présentation des priorités pour 2026,
Appel à initiatives pour un nouveau comité des fêtes,
Constitution du réseau des citoyens référents,
Constitution des premiers groupes action citoyen :

- Embellir le village
- Soutien numérique
- Interculturel et jumelage

Bulletin d'Information Municipal (BIM)

Le BIM est de retour. Il sera édité tous les **trimestres** et diffusé par e-mail aux habitants.

Vous préférez le papier ? Une **version papier** sera disponible en mairie et au relais de l'Orme. Pour le recevoir dans votre boîte à lettres, complétez le coupon joint et déposez-le à la mairie.

Nous souhaitons y partager **les bonnes nouvelles**. Contactez-nous pour nous informer des naissances, réussites, belles actions pour le village...

Entreprises et associations ulmiennes

Afin de valoriser l'activité locale, nous recensons les entreprises, artisans, hébergements et tout professionnel et associations de la commune.

Faites vous connaître auprès de communication@oms.fr

En précisant toute information utile (services, horaires, contacts, ...), elles serviront à mettre à jour le site internet.

Inscription à l'école – septembre 2026

Inscription administrative

Pour les nouveaux arrivants, l'inscription à l'école se fait en mairie. Nous vous donnerons toutes les informations et papiers à fournir pour cela.

Pour les enfants déjà inscrits, l'inscription est automatiquement reconduite.

Cantine scolaire

La cantine est gérée par la communauté de communes des Aspres. L'inscription se fait sur le portail internet :

espace-citoyens.net/cc-aspres



Garderie périscolaire

La garderie est gérée par l'association Les Pitchounes. Les inscriptions se font directement auprès d'elle :

✉ lespitchounes66@gmail.com

L'Alma des aspres

L'Alma des Aspres est un Espace de Vie Sociale itinérant qui se déplace dans les villages du secteur (Oms, Llauro, Tordères, Fourques) pour créer du lien, rompre l'isolement et animer la vie locale. Que ce soit pour partager un projet, un savoir-faire ou simplement un café, chacun y est le bienvenu.

Programme :

padlet.com/fdfr66/agenda

✉ alma.evs@fdfr66.com

☎ 06 60 82 25 66



Mairie

La mairie vous accueille le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9:00 à 12:00

et **sur rendez-vous**, de 13:30 à 16:30.

✉ mairie@oms.fr | ☎ 04 68 39 40 13

Agenda

Démocratie locale

Réunion publique d'information

Dimanche 12 avril 10h – 12h, salle des fêtes

Réunion du conseil municipal

Jeudi 23 avril 18h – 20h, salle du conseil

Le relais de l'Orme

☎ 09 52 55 29 12

Ouvert tous les jours 7:30-14:00 18:00-20:30

Fermé le mardi soir et le mercredi

Bar dès 7:30, restauration dès 12:00

Plat du jour et sandwichs à emporter

Réservation conseillée

Pain & viennoiseries, commande conseillée avant midi la veille

Œufs, petite épicerie, spiruline et safran d'Oms

Gaz butane 5,5, 10 et 13kg

Les trois printemps

☎ Josée VILA 04 68 39 44 63

Rifle tous les troisièmes dimanches du mois.

Les pitchounes

✉ lespitchounes66@gmail.com

☎ 06 19 42 29 04

Atelier bricolage

samedis 4 et 18 avril 10h, maison des asso.

Rencontre sportive

Samedi 23 mai 10h30, aire de loisirs

Balade nature & poterie

par foyer :non adhérent 6€ / adhérents 4€

Samedi 6 juin 10h, maison des asso.

C'est les vacances ! (goûter)

Vendredi 3 juillet 16h30, place de la mairie

Vide-grenier

Samedi 29 août 16h – 21h, place de la mairie

La rentrée des familles (goûter)

Samedi 19 septembre, maison des asso.

Les loisirs d'Oms

✉ loisirsdoms66@gmail.com

☎ 06 87 11 72 02

Concert à l'église d'Oms

Dimanche 10 mai, Le Printemps de l'Aspre

Fête du printemps

Lundi 25 mai

Concert à l'église d'Oms

Dimanche 27 septembre

Fête du vin primeur

Dimanche 25 octobre

Ateliers hebdomadaires

Atelier terre : lundi 14h30-17h

Atelier catalan : lundi 17h30

Conversation français – anglais : mardi 18h30

Randonnées : jeudi 13h30 tous les 15 jours

Do-in : jeudi 18-19h, salle des fêtes

Tai-chi : vendredi 18-19h, salle des fêtes

Alma des Aspres – Espace de Vie Sociale

« Le Big-Bang » : Café débat

Vendredi 10 avril 14h – 15h30 animé par

André, maison des associations, Oms

Ateliers Ô Naturel, animés par la MSA

Ateliers d'aromathérapie, dès 60 ans

Les 16, 23 et 30 avril, gratuit, sur inscription.

Inscription : mairie@oms.fr | 04 68 39 40 13

Sport avec Ilan

✉ iwcoaching@hotmail.com

Step – cardio – renfo : mercredi 17h30 – 18h30

Pilates : mercredi 18h30 – 19h30

Mas la Marchette

☎ 06 31 89 92 60

Marché de créateurs & artisans, Chasse aux œufs « la quête des trésors du mas

Dimanche 5 avril, 10€ sur réservation